

LA FRANCE RÉPUBLICAINE

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
A LYON
3, place des Cordeliers, 3

RESPONDANTS A PARIS POUR LES ANNONCES ET LES ABBONNEMENTS
DONGREL et BULLIER jeune, place de la Bourse, 33.
LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.



JOURNAL QUOTIDIEN

Directeur politique et rédacteur en chef : M. Eugène VÉRON

ABONNEMENTS

PRIX	3 mois	6 mois	1 an
pour Lyon	10 fr.	20 fr.	40 fr.
— le départ. du Rhône	11	22	44
Hors du département	13	25	50
Etranger	Le port en sus.		

Pour les abonnements, envoyer un bon sur la poste, ou un mandat à vue sur Lyon.

AUX ACHETEURS DU JOURNAL

L'Administration de la France Républicaine prévient les acheteurs du journal, hors Lyon, que le numéro ne doit leur être vendu que 15 centimes, et qu'ils sont en droit de l'exiger de nos correspondants à ce prix unique pour tous les départements.

L'Administration accueillera avec satisfaction les réclamations qui lui seront adressées à ce sujet et saura y faire droit.

AVIS

En raison de l'importance du renouvellement du 31 décembre et de l'engorgement qui règne dans les bureaux de poste à cette époque de l'année, MM. les souscripteurs dont l'abonnement expire à cette date, sont priés de vouloir bien le renouveler le plus tôt possible, afin d'éviter toute interruption dans la réception du journal.

Lyon, 23 Décembre 1872

Notre excellent confrère du Progrès de Saône-et-Loire s'étant ouvert à M. Charles Rolland des inquiétudes que lui inspiraient les derniers événements, l'honorable député lui a répondu par une longue lettre où il s'efforce de le rassurer, de lui faire envisager l'avenir avec une entière confiance.

Nous regrettons vivement que le défaut d'espace ne nous permette pas de reproduire cette lettre, en la faisant suivre des très-sérieuses objections que chaque ligne de chaque mot soulève.

Nous aurons d'ailleurs à revenir sur la thèse qu'elle développe, car, à notre avis, elle contient l'exposé le plus lucide, le plus net, le plus sincère, le plus décourageant, hélas ! des incroyables illusions, de la confiance aveugle, de l'inertie désolante auxquelles s'abandonnent un grand nombre de républicains.

Aujourd'hui, il nous suffira, pour en indiquer l'esprit, de cette simple citation :

D'abord est-il besoin de dire que M. Thiers méle toute la vigueur, toutes les ardeurs, toutes les compassions de l'âge viril, un sentiment que sa longue expérience explique, je veux dire une foi profonde en lui-même et la conviction très-sincère — et très-justifiée — que dans les hommes politiques français, il n'y a pas actuellement son pareil pour concevoir et pour exécuter ?

A cela, il joint une autre idée, plus vraie il y a vingt ans qu'aujourd'hui ; il se méfie, au-delà du mot, de la pratique et de l'esprit gouvernemental du parti républicain. Il nous reconnaît, nous dit-il, tout le reste : courage, dévouement, patriotisme, intelligence, abnégation ; mais il se défie de la garde contre ce qu'il nomme notre entraînement à sacrifier le fait au principe et la pratique à la théorie. Il redoute donc, dans une certaine mesure, d'avoir à constituer de fond en comble la République avec la majorité très ardemment républicaine qu'enverraient les élections futures.

Il croit que, pour enraciner durablement la République dans notre sol, il faut faire aux timides des classes conservatrices des concessions même subordonnées ; et il se demande si l'Assemblée prochaine sera capable de ces transactions politiques et de ces sacrifices du présent en vue d'assurer l'avenir.

Feuilleton de la FRANCE RÉPUBLICAINE

49. — Commencé le 6 novembre 1872

LE DERNIER CRIMINEL

PAR OCTAVE FÉRÉ & EUGÈNE MOREY

QUATRIÈME PARTIE LE CHÂTIMENT

(Suite)

Madame de Frairières voulut se lever et se précipiter vers elle-même. Elle fit encore un violent effort, et sa tête, défigurée, tomba sur ses épaules.

— Je ne peux pas, laisse-t-elle échapper au milieu d'un râle affreux, non, non, je ne peux pas... je ne peux pas.

— Malheureuse ! s'écria le dominicain, ne penchant vers elle, lui prenant la tête des deux mains et la regardant fixement dans les yeux. Vous êtes empoisonnée.

— Oui.

— Et comment un mouvement d'horreur.

— Le poison, s'écria-t-il, le poison toujours, le poison partout... Que venez-vous donc demander à Dieu, puisque vous vous êtes fait justice vous-même ?

Et la conclusion à laquelle arrive M. Charles Rolland est celle-ci : « M. Thiers n'a rien remué », donc, malgré des attermoissements pénibles sans doute, il faut prendre patience et le laisser faire.

La théorie du « laissez faire, laissez passer » introduite en politique à une époque où une refonte complète de nos institutions est devenue nécessaire, voilà ce que nous proposons le plus naturellement du monde un homme d'un mérite certain, d'un caractère des plus honorables, un républicain convaincu de vieille date ! Thiers-César ! le despotisme érigé en principe : — nous en sommes-là ! N'est-ce pas à désespérer ?

M. Thiers n'a rien remué, rien abandonné dites-vous ; hélas ! nous ne le savons que trop. Vous ajoutez qu'il reste plus convaincu que jamais de l'impossibilité de restaurer la monarchie en France ; mais cela crève les yeux et nous ne nous serions jamais douté qu'il fallût un génie surhumain pour accepter l'évidence. Et puis, — il faut bien le dire aussi puisqu'on nous y oblige — M. Thiers, président de la République, n'est pas sans avoir d'excellentes raisons pour faire au nécessaire de l'heure présente le sacrifice de ses anciennes convictions, pour se consoler de n'être pas le premier ministre d'une monarchie constitutionnelle.

Prenez donc une bonne foi l'habitude de ne plus nous fabriquer d'idoles de nos propres mains ; cela nous évitera d'abord la peine d'avoir à les détruire plus tard, cela nous permettra ensuite de faire nous mêmes nos affaires au lieu de perdre un temps précieux en vaines prières.

Ne récriminez pas à propos du passé, soit ! Admettons, sans rechercher si la mesure n'a pas été dépassée, que la réserve, l'abnégation du parti républicain ont eu leur raison d'être, nous y consentons.

M. Thiers est un fort habile homme, c'est convenu. Il a fait jusqu'à ce jour tout ce qu'il était humainement possible de faire pour empêcher les partis d'en venir aux mains et pour réserver l'avenir, nous y consentons encore.

Mais maintenant, l'heure n'est-elle pas venue pour la gauche de sortir de son attitude expectante ? Les actes et les paroles de M. le président de la République ont-ils à attendre, à exiger de lui ? Voilà ce qu'il faut examiner froidement, en prenant bien garde de se tromper et de tromper les autres.

Assez de voiles sont tombés, ce nous semble, pour que cet examen soit facile. M. Thiers veut bien organiser en France un régime qui portera le nom de République, mais à la condition qu'il en restera le chef incontesté et que sa volonté, toujours et en tout prédominante, n'aura jamais à tenir compte de la volonté du pays.

L'intérêt national si brutalement sacrifié aujourd'hui aux exigences de la droite, on se propose déjà de le sacrifier dans l'avenir aux « conceptions » de M. Thiers. L'institution d'une seconde Chambre qui est l'alpha et l'oméga de toutes les réformes constitutionnelles, que M. le président de la République défend avec sa persistance habituelle, n'a pas d'autre but. On l'a dit assez clairement à la commission des Trente : « Le Sénat républicain prononcera la dissolution de l'Assemblée mauvaise » qui pourrait sortir de nouvelles élections — et, par « Assemblée mauvaise », il faut entendre celle qui se permettrait de ne pas être de l'avis de M. Thiers en tout et pour tout.

En bonne conscience, est-ce là ce que le pays voulait, attendait, espérait de M. Thiers.

Quant il l'a vu aux prises avec les factions royalistes, par un mouvement spontané, unanime, il s'est jeté au-devant de

lui. Mais ces ardent protestations de confiance et de dévouement, qui, de tous les coins de la France, affluèrent à l'hôtel de la présidence, est-ce à l'homme ou à la République qu'il personnifiait qu'elles s'adressaient ?

Qui oserait prétendre que ce n'est point au secours de la République menacée que la France courait avec tant d'empressement ?

Lors donc que M. Thiers, par un de ces revirements qui lui sont familiers, s'est rejeté vers la droite qu'il supposait assez terrifiée pour en faire le complice de ses desseins, lorsqu'il a laissé le bras de ses procureurs et de ses préfets s'appesantir sur les municipalités républicaines et frapper ceux-là mêmes qui, la veille, s'empressaient à le défendre, lorsque, par la bouche de son garde des sceaux, il a jeté l'injure au visage des hommes dont il avait sollicité l'appui le 29 novembre, M. Thiers — nous avons l'habitude d'appeler les choses par leur nom — M. Thiers a commis un véritable abus de confiance.

Et le suffrage universel, auquel il doit tout, avez-vous donc oublié comment il l'a traité ?

Au gouvernement de combat, il a opposé le gouvernement d'apaisement et de conciliation ! Oui, en paroles ; mais en fait, il a donné de nouveaux gages à la droite, et c'est en vain que le parti républicain paraît à l'Assemblée.

Attendez, nous dites-vous encore, tout cela n'est qu'un jeu. Ne fût-ce qu'un jeu nous ne saurions nous y associer parce que nous prétendons qu'il faut être honnête avant de songer à être habile. Si ce n'est qu'un jeu, nous vous repondrions encore que l'on ne joue pas les destinées d'une grande nation sur une seule carte, cette carte s'appelle-elle M. Thiers.

Quant on n'est qu'une minorité sans consistance, sans racines dans le pays, on peut se prêter à ces misérables intrigues pour obtenir sa part du pouvoir, mais quand on a l'honneur d'avoir pour soi l'opinion à peu près unanime de la France, on dit hautement et clairement quelle est la volonté de ses commettants et on la fait respecter.

On ne laisse pas faire le chef de l'Etat, même lorsqu'il porte le titre de président de la République.

Non, non, messieurs les députés de la gauche, le pays ne vous suivra pas dans cette voie.

Si vous ne savez pas, si vous ne voulez pas parler en son nom, et sur le ton qui convient, retirez-vous !

A. BALLUE.

LA DISSOLUTION

Le général Guillemaut, député de Saône-et-Loire, adresse la lettre suivante au Progrès de Saône-et-Loire :

Paris, 19 décembre 1872.

Mon cher directeur, J'ai lu avec un vif intérêt les articles que vous avez publiés dans le Progrès de Saône-et-Loire sur la dissolution, et je pense avec vous que le pétitionnement est plus utile, plus nécessaire que jamais.

L'Assemblée est aussi divisée aujourd'hui qu'hier. Les forces des partis sont les mêmes ; le danger n'a pas diminué ; la majorité qui confirme un jour le gouvernement légal de la République, l'ébranle le lendemain, et cependant le pays veut le calme, la tranquillité, la sécurité des intérêts matériels et des personnes.

Le langage de M. Dufaure, qui est en contradiction manifeste avec celui du Message, acclamé par la France entière et confirmé avec fermeté par M. le président de la République, peut étonner beaucoup de citoyens, mais il ne doit pas les décourager. Le droit de pétition reste entier, et c'est une force dont il faut continuer à user pour engager

l'Assemblée à se dissoudre et assurer ainsi un lendemain au pays. Recevez, mon cher directeur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués et les plus dévoués.

Général GUILLEMAUT.

Le danger n'a pas diminué ! Voilà ce qu'il importe surtout de retenir de la lettre de l'honorable général Guillemaut.

Non, le danger n'a pas diminué, et le pays commettrait la plus impardonnable des fautes s'il se laissait endormir par le calme relatif qui résulte forcément du départ de l'Assemblée.

Dans quinze jours, les ennemis de la République et de la souveraineté nationale reviendront à Versailles plus implacables, plus menaçants que jamais. L'entière conviction qu'ils auront acquise dans leurs départements qu'ils n'ont plus rien à attendre de la nation, n'aura servi qu'à les déterminer à tout oser contre elle, dans le délire de leurs passions rétrogrades.

Dans quinze jours, nous aurons donc de nouvelles crises qui achèveront de paralyser les affaires ; de ruiner le commerce et l'industrie.

Si le pays veut en finir avec cette anarchie déplorable, qu'il réclame donc avec plus d'énergie que jamais, par la voie légale du pétitionnement, l'unique moyen de salut qui nous reste : la dissolution.

Les pétitions de la France républicaine continuent à nous revenir couvertes de signatures. Nous serons bientôt en mesure de faire un second envoi à Versailles qui ne sera pas moins considérable que le premier. (On sait que ce premier envoi de 485 pétitions représentait 14,927 signatures.)

Dans tous les départements, les journaux républicains, — et ils sont plus de cent, — travaillent avec la même ardeur et le même succès à la propagation du mouvement dissolutionniste.

Pétitionnons, pétitionnons. La volonté de la nation finira toujours par avoir raison de tous les obstacles.

L. J.

PARTIE OFFICIELLE

Le Journal officiel publie ce matin : Une loi qui ouvre un crédit de 3 millions de francs sur les crédits votés pour le paiement de l'indemnité de guerre en faveur des Alsaciens-Lorrains qui ont conservé la qualité de Français.

Par arrêté du ministre de l'intérieur, en date du 21 décembre 1872, ont été nommés membres de la commission instituée par arrêté du 20 décembre 1872 et chargée de régler et de surveiller l'emploi des crédits inscrits au budget du ministère de l'intérieur pour secours aux Alsaciens-Lorrains qui conservent leur qualité de Français : MM.

Briec, membre de l'Assemblée nationale. Claudio (des Vosges), membre de l'Assemblée nationale. Yarrow, membre de l'Assemblée nationale. L'abbé Le Hardy du Marais, vice-président du comité du Patronage des Alsaciens-Lorrains.

La protestation des étudiants de Paris contre la mesure qui vient de frapper M. Ch. Robin, réunit déjà plus de 25,000 signatures.

On annonce la signature imminente de la convention postale entre la France et les États-Unis.

Une autre convention postale, conclue le 1^{er} novembre entre la France et la Russie, va être soumise, dans un projet de loi qui vient d'être terminé, à la ratification de l'Assemblée.

On lit dans le Siècle : « A la réception de vendredi soir à la pré-

sidence, M. Le Royer, député du Rhône a longuement conféré avec M. Thiers au sujet des modifications que le gouvernement veut apporter à l'organisation municipale de Lyon.

« M. Thiers et le ministre de l'intérieur veulent proposer à la Chambre de supprimer la mairie centrale de Lyon, et d'en conférer les attributions au préfet du Rhône, comme cela a lieu à Paris. Le conseil municipal serait maintenu, et on créerait des maires d'arrondissement, remplissant exclusivement les fonctions d'officiers de l'état civil.

« Malgré l'opposition de la députation républicaine du Rhône et du maire de Lyon, le gouvernement maintient ce regrettable projet.

Cette note confirme les renseignements que nous avons donnés hier.

La suppression de la mairie centrale serait donc décidée en principe par le gouvernement, mais il faut encore qu'elle soit ratifiée par un vote de l'Assemblée.

Le gouvernement a donc encore quinze jours de réflexion devant lui. Puisse-t-il reculer au dernier moment devant une faute sans excuse qui ne pourra réjouir que les ennemis de la République !

Les membres de la première sous-commission ont pris l'engagement formel de tenir secrètes les décisions et les délibérations prises dans cette réunion.

Ce n'est pas pour faire de la bonne besogne qu'on travaille ainsi dans l'ombre et le mystère.

Pendant les vacances, la première sous-commission des Trente se réunira chaque lundi, et la deuxième sous-commission tiendra séance chaque vendredi.

M. Louis Passy, député de l'Eure, vient de saisir la commission des Trente du projet suivant, tendant à régler les attributions des pouvoirs publics :

Art. 1^{er}. — Dans le mois qui suivra l'adoption des présentes résolutions, l'Assemblée nationale se divisera en deux sections, une section de vote et une section de révision.

Art. 2. — La députation de chaque département désignera les deux tiers de ses membres dans la section de vote et un tiers dans la section de révision.

Art. 3. — Les lois seront dans chaque section l'objet d'une délibération. En cas de désaccord, la loi sera discutée une troisième fois devant les deux sections réunies en Assemblée nationale.

Art. 4. — Les sections se réuniront en Assemblée nationale pour nommer le bureau, qui demeurera le même pour les deux sections. Elles délibéreront en commun toutes les fois qu'une d'elles préférera par ses délibérations. Les ministres seuls porteront la parole devant les deux sections réunies devant chacune d'elles et devant l'Assemblée nationale.

Art. 5. — Chaque section sera renouvelée par un mode d'élection différent et transformée en deux Chambres, conformément aux prescriptions d'une loi spéciale qui en fixera la composition et les attributions.

La lettre suivante a été adressée au journal la Patrie :

Paris, 20 décembre.

Monsieur le rédacteur, Vous rapportez dans un de vos derniers numéros qu'à la suite de la séance du samedi, M. le duc d'Audiffert-Pasquier aurait envoyé des témoins à deux députés radicaux, lesquels auraient répondu « qu'ils ne se battraient pas pour la politique. »

Ayant, dans la séance de samedi, interrompu M. le duc d'Audiffert-Pasquier, non point, comme vous le dites, par une injure grossière, mais par un mot d'un certain vivacité, je tiens à constater que je n'ai, pour ma part, reçu aucun témoin de M. le duc d'Audiffert-Pasquier.

Si mon honorable collègue avait cru devoir m'en envoyer, ils m'auraient trouvé, comme ils me trouveraient encore, à son entière disposition. Agréez, monsieur le rédacteur, l'assurance de ma parfaite considération.

MAURICE ROUVIER,
Député des Bouches-du-Rhône.

C'était hier 22 décembre l'anniversaire de la bataille de Pont-Noyelles, dans laquelle le général Faidherbe, à la tête d'une armée organisée depuis quelques jours, battait, au cri de « Vive la République ! » une armée jusque-là victorieuse.

La Gazette de Cologne contenait ces jours-ci une lettre de l'abbé Michaud, ex-vicaire

de la Madeleine, sur les origines de la guerre franco-allemande. L'abbé Michaud attribue la guerre « à l'influence de l'ex-impératrice exploitée par les jésuites », et il considère comme « tout à fait providentiel que ces mêmes jésuites, qui ont suscité la guerre, soient les victimes de la Prusse victorieuse. »

Les habitants de la ville de Poitiers viennent d'envoyer une adresse couverte de 1.273 signatures à M. Thiers, pour exprimer leur complet dévouement à la République.

Les jésuites ne seront pas contents, car on sait que cette ville est leur quartier général.

Une communication qui nous tenebe de près a été faite il y a trois jours, dit le Temps, au conseil des Etats de la Confédération helvétique : c'est le rapport de la commission chargée de contrôler le règlement des dépenses occasionnées à la Suisse par l'internement de notre malheureuse armée de l'Est. Ce document constate que l'autorité fédérale a consciencieusement rempli tous les devoirs incombant à un Etat neutre ; il exprime en même temps une satisfaction profonde de la manière loyale dont le gouvernement français s'est acquitté de ses obligations.

Le président de la Confédération, M. Cérésolo, a ensuite pris la parole. Après avoir rendu un juste hommage au dévouement montré dans ces tristes circonstances par les populations et les administrations locales, il a poursuivi ainsi : « Nous devons reconnaître que l'entrée en Suisse, le 1^{er} février 1871, de 90,000 hommes et 14,000 chevaux, qui aurait pu nous causer des embarras de toute espèce, n'a eu, en dépit des prophéties sinistres et des compliments ironiques de certains journaux du sud de l'Allemagne, que des conséquences heureuses pour la Suisse. »

Cet événement a montré ce que peuvent faire un gouvernement et un peuple uni dans un sentiment commun de patriotisme et d'humanité. Il a créé entre la France et nous des liens plus étroits de sympathie et de reconnaissance. A ces divers points de vue, nous n'avons qu'à nous féliciter de l'épreuve que nous avons subie. Le règlement des comptes avec la France s'est fait dans les meilleures conditions, et nous n'avons eu qu'à nous louer des procédés de la France et de ses représentants, à notre égard. »

En terminant, M. Cérésolo a constaté que, le 12 août 1872, le dernier centime dû à la Suisse par la France, sur un compte de 12,150,000 francs, y compris l'intérêt et la perte sur l'emprunt, était versé par la France à la Suisse, et que le Président de la Confédération avait fait de nombreuses explications au sujet de cette somme. Les dispositions sympathiques dont elles témoignent pour la France ne seront pas moins bien accueillies de ce côté-ci de la frontière.

Le Courrier du Bas-Rhin publie la circulaire suivante qui vient d'être adressée à toutes les maires de l'arrondissement rural de Strasbourg :

« L'autorité supérieure ayant fixé les dénominations allemandes des autorités publiques, je vous invite à employer dorénavant les mots de Bürgermeister à la place de maire, et de Bergeordner à la place de celui d'adjoint. »

« Le Directeur de l'arrondissement, « HAFPE. »

LETRES DE PARIS

A M. Eugène Véron,

D'heures en heures, les jours deviennent plus sombres ; partout, en toutes choses, la réaction triomphe, et dans l'emportement de ses succès elle ne connaît plus de bornes ; nous en sommes arrivés à n'avoir plus d'espérance que dans ses excès mêmes. A Nantes, la municipalité est frappée dans la personne de son maire, à Toulouse la presse est écrasée sous des sévérités inouïes, et à Paris, ce qui ne s'était jamais vu même sous la Restauration, même sous l'Empire, par ce seul fait qu'il est libre-penseur un savant pro-

excité par la curiosité, le public ne fut pas maître de son émotion et une sourde rumeur courut dans les rangs de plus en plus compacts.

— Le dominicain ! le dominicain ! se disait-on à l'oreille.

Et tous les regards anxieux se tournaient vers la porte, qui pour chacun tardait trop à s'ouvrir.

Il apparut enfin.

Grand, maigre, son long corps flottant dans les plis amples de sa robe de laine blanche, il sembla plus pâle encore qu'à l'ordinaire ; et l'on put remarquer que son attitude, pour n'avoir rien perdu de sa noblesse, avait moins d'assurance, et que sa marche était irrégulière et chancelante.

Il s'avança jusqu'à la barre du tribunal et leva la main pour prêter le serment qu'on réclamait de lui.

Mais déjà l'agitation du public était à son comble.

— Votre nom ? lui avait demandé le président.

Il avait répondu d'une voix sombre et à peine entendue.

— Mais le nom que vous portiez dans le monde ? avait repris le président.

— Landregarde, répondit-il alors distinctement.

On comprend l'étonnement, la surprise, l'agitation de cette foule qui, dans la personne de ce moine célèbre dans ces murs, retrouvait à douze ans de distance, le fameux médecin qui avait laissé dans la ville une non moins grande célébrité.

Quoi, c'était là ce jeune docteur qui le premier avait déclaré le malade empoisonné, celui qui avait si bien vu, celui qui avait fait une si rude guerre à ce pauvre Hugonet et qui avait été payé de son amour par la justice et de son zèle pour la science par la calomnie et l'emprisonnement.

Chacun dans sa pensée et d'autant plus contenu par le respect, mais vivement

qu'il ne pouvait l'émettre, poétisait cette figure. On en faisait un martyr et une victime, et se rappelant ses magnifiques prédications de Saint-Etienne, si ce n'eût été le respect du lieu et la crainte du tribunal, on se fût jeté à ses pieds et l'on eût bûisé le bas de sa robe.

— Que savez-vous ? lui dit le président.

— Pen et beaucoup, répondit-il ; beaucoup, car en qualité de médecin, j'ai acquis vite le soupçon du poison, mais comme étranger à la famille et à la localité, il m'a été difficile de voir autre chose.

— Nous allons vous rappeler vos premières dépositions qui sont nombreuses et volumineuses, dit le président, et vous verrez si vous devez les confirmer aujourd'hui.

Il y eut lecture, et le dominicain dit :

— Je n'ai rien à retrancher ni à ajouter ; c'était ma conviction, elle n'a pas varié.

— Je vous ferai remarquer, dit le président, que dans ces différentes dépositions que nous avons sous les yeux, il n'a jamais été question de l'accusé.

— C'est parce que pour moi, répondit le moine d'une voix profonde et accentuée, elle n'a pu jamais dans tout cela jouer qu'un rôle très-effacé.

— Prenez garde, dit le président : si la fille Germaine est ses bancs, c'est que de graves présomptions se sont élevées contre elle.

— C'est vrai, dit le moine, et je n'ai rien à ajouter qu'une pensée toute personnelle si le tribunal le permet.

— Parlez.

— Si le nom de Germaine n'a pas figuré dans mes dépositions, c'est que pour moi elle n'a pas figuré dans le crime. Comme médecin, je déclare que ce n'est point une fille comme elle qui peut avoir perpétré un tel attentat et y avoir persévéré de cette façon. Comme prêtre, je ne crois pas à une telle perversité de l'âme. C'est une innocente.

(A suivre.)

fesseur C. Robin est dépourvu de ses droits civils. Les temps de la bulle unigenitus et des billets de confession sont revenus. Dans l'armée, on envoie les soldats à la messe, c'est affaire de service, les officiers peuvent, suivant les chances qu'ils prévoient, crier vive Henri V! ou vive l'empereur! Mais ils sont punis si, sans l'insulter, ils parlent de la République. Le général Ducrot qui s'était ouvertement préparé à un coup de main contre un gouvernement qui a eu la sottise de l'employer et qui le paye, n'est pas même réprimandé. A Versailles, hier est tombé un ministre non parce qu'il gênait beaucoup, mais parce qu'il osait tout bas se dire républicain; dans quinze jours, la Chambre mettra à la porte M. Jules Simon malgré ses airs de sacristain, ses lâches palinodies, ses perpétuels mensonges et sa voix mielleuse et lacrymoyante.

Le moment n'est pas loin où M. Dupanloup chassera du Corps législatif M. Litré parce qu'il ne croit pas à la folie de la Croix.

L'affaire de M. Ch. Robin fera planche. M. Dufaure ne quitte pas M. Thiers qu'il compromet devant le pays et qu'il énerve; le centre-gauche brisé et dispersé n'existe plus.... Voilà où nous en sommes.

Le Président de la République, amené de concessions en concessions, n'est plus, quoi qu'on en dise, sur le terrain du Message, il l'a perdu, et s'il croit pouvoir convertir et ramener les Batbie et les de Broglie de la commission des Trente, il est dans la plus grossière de toutes les erreurs, et il se leurre des espérances les plus folles. Il n'obtiendra rien.

Quand il s'efforce de démontrer à cette Commission que si elle ne facilite pas le jeu des institutions nouvelles, ces institutions ne pourront fonctionner, que fait-il autre chose aux yeux des royalistes que de leur démontrer qu'ils doivent tenir ferme et pousser leur entreprise?

« Si vous ne me donnez pas ce que je vous demande, de l'air et la faculté de me mouvoir, je ne puis pas vivre! » s'écrie-t-il.

« Eh! lui répond-on en souriant, que nous importe que vous viviez, bon homme, nous ne sommes point ici pour prolonger vos jours, mais bien pour tuer la République. Il n'est pas sérieux que vous nous demandiez des moyens pour prolonger son existence. » Et en parlant ainsi, les Trente ne diront pas tout encore.

Hier, par hasard, j'ai rencontré un prêtre de ma connaissance, vicaire d'une des principales paroisses de Paris. Depuis plus de quinze ans, je l'avais perdu de vue. Il m'aborda et aussitôt il parla politique.

« Dieu me garde, me dit-il d'une voix rude, de souhaiter la mort de personne, mais celle de M. Thiers serait vraiment providentielle! » — Nous avions les sauveurs providentiels, maintenant, c'est à la mort qu'un prêtre accole l'épithète.

Eh bien, ce qu'il me disait là, toute la droite le pense. Si M. Thiers en doute, interrogez ses amis, s'il en a de s'en tenir à lui et à la réalité des choses. Dans la lutte qu'ils ont entreprise contre lui, ils ne s'arrêteront que lorsqu'ils lui auront mis le pied sur la gorge.

Tandis qu'ils poussent le combat à outrance, lui, cependant, se fait d'étranges scrupules et croit leur devoir toute sorte de ménagements et de bons égards. Un de ses partisans l'aborde : « Pourquoi ne faites-vous pas procéder aux élections, huit ou dix sièges sont vacants au Corps législatif, les élus républicains nous apporteraient un renfort qui n'est point à dédaigner dans les circonstances présentes!... Sans doute, répond-il, mais dans la convocation des corps électoraux, qui lui donneraient assurément tort, la droite verrait comme une contre-partie de la nomination des Trente; ce serait de ma part comme un accès de mauvais vouloir et de rancune qui pourrait la blesser. C'est l'avis de Dufaure. »

Ceci rappelle une anecdote bien connue. A la bataille des Arapiles, d'une hauteur où il était placé, le maréchal Marmont découvrait lord Wellington qui, entouré de son état-major, disposait ses troupes. Un officier d'artillerie — il avait sans doute servi sous Hoche ou Kléber, proposa d'envoyer quelques boulets dans ce groupe. — « Non, commandant, non; y pensez-vous? Il y a un certain respect que l'on se doit à la guerre. »

Pendant que le maréchal faisait cette réponse chevaleresque, le général de l'armée anglaise l'aperçoit à son tour, fait en toute hâte mettre en batterie quelques pièces, Marmont tombe blessé, et nous perdîmes la bataille qui décida du sort de la campagne de Portugal et conduisit les Anglais à Toulouse.

Quand on est en guerre, il faut faire la guerre; dans certains jours, comme les nôtres, par exemple, la politique est aussi une lutte, la plus sérieuse, la plus ardente de toutes, peut-être; il faut la poursuivre avec le droit toujours, mais sans miévreries de délicatesse, sous peine d'être vaincu.

S'il continue d'agir comme il agit, M. Thiers le sera indubitablement. Je ne sais s'il s'en rend bien compte; sa position est entamée bien plus encore par le retrait de l'opinion que par celui du pouvoir que, pièce à pièce, lui arrache la réaction. Les grandes nécessités ont cessé de l'imposer, ses adversaires ne le redoutent plus et il commence à être abandonné par le grand parti républicain parce qu'il l'abandonne partout et toujours aux royalistes. Ce n'est encore qu'un manque de confiance; demain, si les choses vont du train où nous les voyons aller, ce pourrait être autre chose. La tactique évidente des ennemis du président est de l'isoler; il s'y prête, il a déjà perdu une partie de ses appuis naturels; quand ils l'auront tous délaissé, lorsqu'il sera seul, que fera-t-il, que pourra-t-il faire? Croit-il, par exemple, sa position aussi solide qu'elle l'était il y a quelques mois? Qu'il essaye donc de donner sa démission et il verra si la majorité la lui rapporte en corps; elle le prendra au mot, le couvrira de fleurs et le renverra à son histoire de Florence.

Une des erreurs de M. Thiers est de compter sur la division et l'impuissance finale de la coalition. Ils ont, sinon un gouvernement, du moins une administration toute faite et toute prête. Elle ne vivrait pas très-longtemps, je le sais et j'en suis sûr, mais alors les Bonapartistes prendront tête de colonnes et nous aurons inévitablement l'essai d'un nouveau Décembre. La police est encore Corse, les chefs de l'armée leur appartiennent, les tribunaux remplis de leurs serviteurs ou de leurs séides jetteront, comme ils l'ont fait, les républicains à l'échafaud et à l'exil, les cléricaux fidèles à leurs traditions d'orgueil et de bassesse, béniront, sanctifieront, et s'ils réussissent, introniseront les meurtriers; quoi encore? la guerre civile.

Voilà où nous allons; il en est temps encore, M. Thiers peut faire volte-face, mais il se hâte; la conspiration marche et d'un jour à l'autre elle peut se traduire en faits et ensanglanter la France. Qu'il se hâte, qu'il laisse la commission des Trente s'agiter, qu'il abandonne sa politique funeste d'atavisme et de compromis, qu'il se jette dans les bras de la France, qu'il l'appelle à sauver la République, là est son salut et le nôtre. Deux lignes, deux mots de lui et la coalition monarchiste n'existe plus. Qu'il déclare prendre en main la dissolution et tout sera dit.

compter sur la division et l'impuissance finale de la coalition. Ils ont, sinon un gouvernement, du moins une administration toute faite et toute prête. Elle ne vivrait pas très-longtemps, je le sais et j'en suis sûr, mais alors les Bonapartistes prendront tête de colonnes et nous aurons inévitablement l'essai d'un nouveau Décembre. La police est encore Corse, les chefs de l'armée leur appartiennent, les tribunaux remplis de leurs serviteurs ou de leurs séides jetteront, comme ils l'ont fait, les républicains à l'échafaud et à l'exil, les cléricaux fidèles à leurs traditions d'orgueil et de bassesse, béniront, sanctifieront, et s'ils réussissent, introniseront les meurtriers; quoi encore? la guerre civile.

Voilà où nous allons; il en est temps encore, M. Thiers peut faire volte-face, mais il se hâte; la conspiration marche et d'un jour à l'autre elle peut se traduire en faits et ensanglanter la France. Qu'il se hâte, qu'il laisse la commission des Trente s'agiter, qu'il abandonne sa politique funeste d'atavisme et de compromis, qu'il se jette dans les bras de la France, qu'il l'appelle à sauver la République, là est son salut et le nôtre. Deux lignes, deux mots de lui et la coalition monarchiste n'existe plus. Qu'il déclare prendre en main la dissolution et tout sera dit.

Voilà où nous allons; il en est temps encore, M. Thiers peut faire volte-face, mais il se hâte; la conspiration marche et d'un jour à l'autre elle peut se traduire en faits et ensanglanter la France. Qu'il se hâte, qu'il laisse la commission des Trente s'agiter, qu'il abandonne sa politique funeste d'atavisme et de compromis, qu'il se jette dans les bras de la France, qu'il l'appelle à sauver la République, là est son salut et le nôtre. Deux lignes, deux mots de lui et la coalition monarchiste n'existe plus. Qu'il déclare prendre en main la dissolution et tout sera dit.

Voilà où nous allons; il en est temps encore, M. Thiers peut faire volte-face, mais il se hâte; la conspiration marche et d'un jour à l'autre elle peut se traduire en faits et ensanglanter la France. Qu'il se hâte, qu'il laisse la commission des Trente s'agiter, qu'il abandonne sa politique funeste d'atavisme et de compromis, qu'il se jette dans les bras de la France, qu'il l'appelle à sauver la République, là est son salut et le nôtre. Deux lignes, deux mots de lui et la coalition monarchiste n'existe plus. Qu'il déclare prendre en main la dissolution et tout sera dit.

Voilà où nous allons; il en est temps encore, M. Thiers peut faire volte-face, mais il se hâte; la conspiration marche et d'un jour à l'autre elle peut se traduire en faits et ensanglanter la France. Qu'il se hâte, qu'il laisse la commission des Trente s'agiter, qu'il abandonne sa politique funeste d'atavisme et de compromis, qu'il se jette dans les bras de la France, qu'il l'appelle à sauver la République, là est son salut et le nôtre. Deux lignes, deux mots de lui et la coalition monarchiste n'existe plus. Qu'il déclare prendre en main la dissolution et tout sera dit.

Voilà où nous allons; il en est temps encore, M. Thiers peut faire volte-face, mais il se hâte; la conspiration marche et d'un jour à l'autre elle peut se traduire en faits et ensanglanter la France. Qu'il se hâte, qu'il laisse la commission des Trente s'agiter, qu'il abandonne sa politique funeste d'atavisme et de compromis, qu'il se jette dans les bras de la France, qu'il l'appelle à sauver la République, là est son salut et le nôtre. Deux lignes, deux mots de lui et la coalition monarchiste n'existe plus. Qu'il déclare prendre en main la dissolution et tout sera dit.

Voilà où nous allons; il en est temps encore, M. Thiers peut faire volte-face, mais il se hâte; la conspiration marche et d'un jour à l'autre elle peut se traduire en faits et ensanglanter la France. Qu'il se hâte, qu'il laisse la commission des Trente s'agiter, qu'il abandonne sa politique funeste d'atavisme et de compromis, qu'il se jette dans les bras de la France, qu'il l'appelle à sauver la République, là est son salut et le nôtre. Deux lignes, deux mots de lui et la coalition monarchiste n'existe plus. Qu'il déclare prendre en main la dissolution et tout sera dit.

Voilà où nous allons; il en est temps encore, M. Thiers peut faire volte-face, mais il se hâte; la conspiration marche et d'un jour à l'autre elle peut se traduire en faits et ensanglanter la France. Qu'il se hâte, qu'il laisse la commission des Trente s'agiter, qu'il abandonne sa politique funeste d'atavisme et de compromis, qu'il se jette dans les bras de la France, qu'il l'appelle à sauver la République, là est son salut et le nôtre. Deux lignes, deux mots de lui et la coalition monarchiste n'existe plus. Qu'il déclare prendre en main la dissolution et tout sera dit.

Voilà où nous allons; il en est temps encore, M. Thiers peut faire volte-face, mais il se hâte; la conspiration marche et d'un jour à l'autre elle peut se traduire en faits et ensanglanter la France. Qu'il se hâte, qu'il laisse la commission des Trente s'agiter, qu'il abandonne sa politique funeste d'atavisme et de compromis, qu'il se jette dans les bras de la France, qu'il l'appelle à sauver la République, là est son salut et le nôtre. Deux lignes, deux mots de lui et la coalition monarchiste n'existe plus. Qu'il déclare prendre en main la dissolution et tout sera dit.

Voilà où nous allons; il en est temps encore, M. Thiers peut faire volte-face, mais il se hâte; la conspiration marche et d'un jour à l'autre elle peut se traduire en faits et ensanglanter la France. Qu'il se hâte, qu'il laisse la commission des Trente s'agiter, qu'il abandonne sa politique funeste d'atavisme et de compromis, qu'il se jette dans les bras de la France, qu'il l'appelle à sauver la République, là est son salut et le nôtre. Deux lignes, deux mots de lui et la coalition monarchiste n'existe plus. Qu'il déclare prendre en main la dissolution et tout sera dit.

Voilà où nous allons; il en est temps encore, M. Thiers peut faire volte-face, mais il se hâte; la conspiration marche et d'un jour à l'autre elle peut se traduire en faits et ensanglanter la France. Qu'il se hâte, qu'il laisse la commission des Trente s'agiter, qu'il abandonne sa politique funeste d'atavisme et de compromis, qu'il se jette dans les bras de la France, qu'il l'appelle à sauver la République, là est son salut et le nôtre. Deux lignes, deux mots de lui et la coalition monarchiste n'existe plus. Qu'il déclare prendre en main la dissolution et tout sera dit.

Voilà où nous allons; il en est temps encore, M. Thiers peut faire volte-face, mais il se hâte; la conspiration marche et d'un jour à l'autre elle peut se traduire en faits et ensanglanter la France. Qu'il se hâte, qu'il laisse la commission des Trente s'agiter, qu'il abandonne sa politique funeste d'atavisme et de compromis, qu'il se jette dans les bras de la France, qu'il l'appelle à sauver la République, là est son salut et le nôtre. Deux lignes, deux mots de lui et la coalition monarchiste n'existe plus. Qu'il déclare prendre en main la dissolution et tout sera dit.

Voilà où nous allons; il en est temps encore, M. Thiers peut faire volte-face, mais il se hâte; la conspiration marche et d'un jour à l'autre elle peut se traduire en faits et ensanglanter la France. Qu'il se hâte, qu'il laisse la commission des Trente s'agiter, qu'il abandonne sa politique funeste d'atavisme et de compromis, qu'il se jette dans les bras de la France, qu'il l'appelle à sauver la République, là est son salut et le nôtre. Deux lignes, deux mots de lui et la coalition monarchiste n'existe plus. Qu'il déclare prendre en main la dissolution et tout sera dit.

Voilà où nous allons; il en est temps encore, M. Thiers peut faire volte-face, mais il se hâte; la conspiration marche et d'un jour à l'autre elle peut se traduire en faits et ensanglanter la France. Qu'il se hâte, qu'il laisse la commission des Trente s'agiter, qu'il abandonne sa politique funeste d'atavisme et de compromis, qu'il se jette dans les bras de la France, qu'il l'appelle à sauver la République, là est son salut et le nôtre. Deux lignes, deux mots de lui et la coalition monarchiste n'existe plus. Qu'il déclare prendre en main la dissolution et tout sera dit.

Voilà où nous allons; il en est temps encore, M. Thiers peut faire volte-face, mais il se hâte; la conspiration marche et d'un jour à l'autre elle peut se traduire en faits et ensanglanter la France. Qu'il se hâte, qu'il laisse la commission des Trente s'agiter, qu'il abandonne sa politique funeste d'atavisme et de compromis, qu'il se jette dans les bras de la France, qu'il l'appelle à sauver la République, là est son salut et le nôtre. Deux lignes, deux mots de lui et la coalition monarchiste n'existe plus. Qu'il déclare prendre en main la dissolution et tout sera dit.

Voilà où nous allons; il en est temps encore, M. Thiers peut faire volte-face, mais il se hâte; la conspiration marche et d'un jour à l'autre elle peut se traduire en faits et ensanglanter la France. Qu'il se hâte, qu'il laisse la commission des Trente s'agiter, qu'il abandonne sa politique funeste d'atavisme et de compromis, qu'il se jette dans les bras de la France, qu'il l'appelle à sauver la République, là est son salut et le nôtre. Deux lignes, deux mots de lui et la coalition monarchiste n'existe plus. Qu'il déclare prendre en main la dissolution et tout sera dit.

Voilà où nous allons; il en est temps encore, M. Thiers peut faire volte-face, mais il se hâte; la conspiration marche et d'un jour à l'autre elle peut se traduire en faits et ensanglanter la France. Qu'il se hâte, qu'il laisse la commission des Trente s'agiter, qu'il abandonne sa politique funeste d'atavisme et de compromis, qu'il se jette dans les bras de la France, qu'il l'appelle à sauver la République, là est son salut et le nôtre. Deux lignes, deux mots de lui et la coalition monarchiste n'existe plus. Qu'il déclare prendre en main la dissolution et tout sera dit.

Voilà où nous allons; il en est temps encore, M. Thiers peut faire volte-face, mais il se hâte; la conspiration marche et d'un jour à l'autre elle peut se traduire en faits et ensanglanter la France. Qu'il se hâte, qu'il laisse la commission des Trente s'agiter, qu'il abandonne sa politique funeste d'atavisme et de compromis, qu'il se jette dans les bras de la France, qu'il l'appelle à sauver la République, là est son salut et le nôtre. Deux lignes, deux mots de lui et la coalition monarchiste n'existe plus. Qu'il déclare prendre en main la dissolution et tout sera dit.

Voilà où nous allons; il en est temps encore, M. Thiers peut faire volte-face, mais il se hâte; la conspiration marche et d'un jour à l'autre elle peut se traduire en faits et ensanglanter la France. Qu'il se hâte, qu'il laisse la commission des Trente s'agiter, qu'il abandonne sa politique funeste d'atavisme et de compromis, qu'il se jette dans les bras de la France, qu'il l'appelle à sauver la République, là est son salut et le nôtre. Deux lignes, deux mots de lui et la coalition monarchiste n'existe plus. Qu'il déclare prendre en main la dissolution et tout sera dit.

Voilà où nous allons; il en est temps encore, M. Thiers peut faire volte-face, mais il se hâte; la conspiration marche et d'un jour à l'autre elle peut se traduire en faits et ensanglanter la France. Qu'il se hâte, qu'il laisse la commission des Trente s'agiter, qu'il abandonne sa politique funeste d'atavisme et de compromis, qu'il se jette dans les bras de la France, qu'il l'appelle à sauver la République, là est son salut et le nôtre. Deux lignes, deux mots de lui et la coalition monarchiste n'existe plus. Qu'il déclare prendre en main la dissolution et tout sera dit.

Voilà où nous allons; il en est temps encore, M. Thiers peut faire volte-face, mais il se hâte; la conspiration marche et d'un jour à l'autre elle peut se traduire en faits et ensanglanter la France. Qu'il se hâte, qu'il laisse la commission des Trente s'agiter, qu'il abandonne sa politique funeste d'atavisme et de compromis, qu'il se jette dans les bras de la France, qu'il l'appelle à sauver la République, là est son salut et le nôtre. Deux lignes, deux mots de lui et la coalition monarchiste n'existe plus. Qu'il déclare prendre en main la dissolution et tout sera dit.

Voilà où nous allons; il en est temps encore, M. Thiers peut faire volte-face, mais il se hâte; la conspiration marche et d'un jour à l'autre elle peut se traduire en faits et ensanglanter la France. Qu'il se hâte, qu'il laisse la commission des Trente s'agiter, qu'il abandonne sa politique funeste d'atavisme et de compromis, qu'il se jette dans les bras de la France, qu'il l'appelle à sauver la République, là est son salut et le nôtre. Deux lignes, deux mots de lui et la coalition monarchiste n'existe plus. Qu'il déclare prendre en main la dissolution et tout sera dit.

Voilà où nous allons; il en est temps encore, M. Thiers peut faire volte-face, mais il se hâte; la conspiration marche et d'un jour à l'autre elle peut se traduire en faits et ensanglanter la France. Qu'il se hâte, qu'il laisse la commission des Trente s'agiter, qu'il abandonne sa politique funeste d'atavisme et de compromis, qu'il se jette dans les bras de la France, qu'il l'appelle à sauver la République, là est son salut et le nôtre. Deux lignes, deux mots de lui et la coalition monarchiste n'existe plus. Qu'il déclare prendre en main la dissolution et tout sera dit.

Voilà où nous allons; il en est temps encore, M. Thiers peut faire volte-face, mais il se hâte; la conspiration marche et d'un jour à l'autre elle peut se traduire en faits et ensanglanter la France. Qu'il se hâte, qu'il laisse la commission des Trente s'agiter, qu'il abandonne sa politique funeste d'atavisme et de compromis, qu'il se jette dans les bras de la France, qu'il l'appelle à sauver la République, là est son salut et le nôtre. Deux lignes, deux mots de lui et la coalition monarchiste n'existe plus. Qu'il déclare prendre en main la dissolution et tout sera dit.

Voilà où nous allons; il en est temps encore, M. Thiers peut faire volte-face, mais il se hâte; la conspiration marche et d'un jour à l'autre elle peut se traduire en faits et ensanglanter la France. Qu'il se hâte, qu'il laisse la commission des Trente s'agiter, qu'il abandonne sa politique funeste d'atavisme et de compromis, qu'il se jette dans les bras de la France, qu'il l'appelle à sauver la République, là est son salut et le nôtre. Deux lignes, deux mots de lui et la coalition monarchiste n'existe plus. Qu'il déclare prendre en main la dissolution et tout sera dit.

Voilà où nous allons; il en est temps encore, M. Thiers peut faire volte-face, mais il se hâte; la conspiration marche et d'un jour à l'autre elle peut se traduire en faits et ensanglanter la France. Qu'il se hâte, qu'il laisse la commission des Trente s'agiter, qu'il abandonne sa politique funeste d'atavisme et de compromis, qu'il se jette dans les bras de la France, qu'il l'appelle à sauver la République, là est son salut et le nôtre. Deux lignes, deux mots de lui et la coalition monarchiste n'existe plus. Qu'il déclare prendre en main la dissolution et tout sera dit.

Voilà où nous allons; il en est temps encore, M. Thiers peut faire volte-face, mais il se hâte; la conspiration marche et d'un jour à l'autre elle peut se traduire en faits et ensanglanter la France. Qu'il se hâte, qu'il laisse la commission des Trente s'agiter, qu'il abandonne sa politique funeste d'atavisme et de compromis, qu'il se jette dans les bras de la France, qu'il l'appelle à sauver la République, là est son salut et le nôtre. Deux lignes, deux mots de lui et la coalition monarchiste n'existe plus. Qu'il déclare prendre en main la dissolution et tout sera dit.

Voilà où nous allons; il en est temps encore, M. Thiers peut faire volte-face, mais il se hâte; la conspiration marche et d'un jour à l'autre elle peut se traduire en faits et ensanglanter la France. Qu'il se hâte, qu'il laisse la commission des Trente s'agiter, qu'il abandonne sa politique funeste d'atavisme et de compromis, qu'il se jette dans les bras de la France, qu'il l'appelle à sauver la République, là est son salut et le nôtre. Deux lignes, deux mots de lui et la coalition monarchiste n'existe plus. Qu'il déclare prendre en main la dissolution et tout sera dit.

Voilà où nous allons; il en est temps encore, M. Thiers peut faire volte-face, mais il se hâte; la conspiration marche et d'un jour à l'autre elle peut se traduire en faits et ensanglanter la France. Qu'il se hâte, qu'il laisse la commission des Trente s'agiter, qu'il abandonne sa politique funeste d'atavisme et de compromis, qu'il se jette dans les bras de la France, qu'il l'appelle à sauver la République, là est son salut et le nôtre. Deux lignes, deux mots de lui et la coalition monarchiste n'existe plus. Qu'il déclare prendre en main la dissolution et tout sera dit.

Voilà où nous allons; il en est temps encore, M. Thiers peut faire volte-face, mais il se hâte; la conspiration marche et d'un jour à l'autre elle peut se traduire en faits et ensanglanter la France. Qu'il se hâte, qu'il laisse la commission des Trente s'agiter, qu'il abandonne sa politique funeste d'atavisme et de compromis, qu'il se jette dans les bras de la France, qu'il l'appelle à sauver la République, là est son salut et le nôtre. Deux lignes, deux mots de lui et la coalition monarchiste n'existe plus. Qu'il déclare prendre en main la dissolution et tout sera dit.

Voilà où nous allons; il en est temps encore, M. Thiers peut faire volte-face, mais il se hâte; la conspiration marche et d'un jour à l'autre elle peut se traduire en faits et ensanglanter la France. Qu'il se hâte, qu'il laisse la commission des Trente s'agiter, qu'il abandonne sa politique funeste d'atavisme et de compromis, qu'il se jette dans les bras de la France, qu'il l'appelle à sauver la République, là est son salut et le nôtre. Deux lignes, deux mots de lui et la coalition monarchiste n'existe plus. Qu'il déclare prendre en main la dissolution et tout sera dit.

Voilà où nous allons; il en est temps encore, M. Thiers peut faire volte-face, mais il se hâte; la conspiration marche et d'un jour à l'autre elle peut se traduire en faits et ensanglanter la France. Qu'il se hâte, qu'il laisse la commission des Trente s'agiter, qu'il abandonne sa politique funeste d'atavisme et de compromis, qu'il se jette dans les bras de la France, qu'il l'appelle à sauver la République, là est son salut et le nôtre. Deux lignes, deux mots de lui et la coalition monarchiste n'existe plus. Qu'il déclare prendre en main la dissolution et tout sera dit.

Voilà où nous allons; il en est temps encore, M. Thiers peut faire volte-face, mais il se hâte; la conspiration marche et d'un jour à l'autre elle peut se traduire en faits et ensanglanter la France. Qu'il se hâte, qu'il laisse la commission des Trente s'agiter, qu'il abandonne sa politique funeste d'atavisme et de compromis, qu'il se jette dans les bras de la France, qu'il l'appelle à sauver la République, là est son salut et le nôtre. Deux lignes, deux mots de lui et la coalition monarchiste n'existe plus. Qu'il déclare prendre en main la dissolution et tout sera dit.

Voilà où nous allons; il en est temps encore, M. Thiers peut faire volte-face, mais il se hâte; la conspiration marche et d'un jour à l'autre elle peut se traduire en faits et ensanglanter la France. Qu'il se hâte, qu'il laisse la commission des Trente s'agiter, qu'il abandonne sa politique funeste d'atavisme et de compromis, qu'il se jette dans les bras de la France, qu'il l'appelle à sauver la République, là est son salut et le nôtre. Deux lignes, deux mots de lui et la coalition monarchiste n'existe plus. Qu'il déclare prendre en main la dissolution et tout sera dit.

Voilà où nous allons; il en est temps encore, M. Thiers peut faire volte-face, mais il se hâte; la conspiration marche et d'un jour à l'autre elle peut se traduire en faits et ensanglanter la France. Qu'il se hâte, qu'il laisse la commission des Trente s'agiter, qu'il abandonne sa politique funeste d'atavisme et de compromis, qu'il se jette dans les bras de la France, qu'il l'appelle à sauver la République, là est son salut et le nôtre. Deux lignes, deux mots de lui et la coalition monarchiste n'existe plus. Qu'il déclare prendre en main la dissolution et tout sera dit.

Voilà où nous allons; il en est temps encore, M. Thiers peut faire volte-face, mais il se hâte; la conspiration marche et d'un jour à l'autre elle peut se traduire en faits et ensanglanter la France. Qu'il se hâte, qu'il laisse la commission des Trente s'agiter, qu'il abandonne sa politique funeste d'atavisme et de compromis, qu'il se jette dans les bras de la France, qu'il l'appelle à sauver la République, là est son salut et le nôtre. Deux lignes, deux mots de lui et la coalition monarchiste n'existe plus. Qu'il déclare prendre en main la dissolution et tout sera dit.

Voilà où nous allons; il en est temps encore, M. Thiers peut faire volte-face, mais il se hâte; la conspiration marche et d'un jour à l'autre elle peut se traduire en faits et ensanglanter la France. Qu'il se hâte, qu'il laisse la commission des Trente s'agiter, qu'il abandonne sa politique funeste d'atavisme et de compromis, qu'il se jette dans les bras de la France, qu'il l'appelle à sauver la République, là est son salut et le nôtre. Deux lignes, deux mots de lui et la coalition monarchiste n'existe plus. Qu'il déclare prendre en main la dissolution et tout sera dit.

Voilà où nous allons; il en est temps encore, M. Thiers peut faire volte-face, mais il se hâte; la conspiration marche et d'un jour à l'autre elle peut se traduire en faits et ensanglanter la France. Qu'il se hâte, qu'il laisse la commission des Trente s'agiter, qu'il abandonne sa politique funeste d'atavisme et de compromis, qu'il se jette dans les bras de la France, qu'il l'appelle à sauver la République, là est son salut et le nôtre. Deux lignes, deux mots de lui et la coalition monarchiste n'existe plus. Qu'il déclare prendre en main la dissolution et tout sera dit.

Voilà où nous allons; il en est temps encore, M. Thiers peut faire volte-face, mais il se hâte; la conspiration marche et d'un jour à l'autre elle peut se traduire en faits et ensanglanter la France. Qu'il se hâte, qu'il laisse la commission des Trente s'agiter, qu'il abandonne sa politique funeste d'atavisme et de compromis, qu'il se jette dans les bras de la France, qu'il l'appelle à sauver la République, là est son salut et le nôtre. Deux lignes, deux mots de lui et la coalition monarchiste n'existe plus. Qu'il déclare prendre en main la dissolution et tout sera dit.

Voilà où nous allons; il en est temps encore, M. Thiers peut faire volte-face, mais il se hâte; la conspiration marche et d'un jour à l'autre elle peut se traduire en faits et ensanglanter la France. Qu'il se hâte, qu'il laisse la commission des Trente s'agiter, qu'il abandonne sa politique funeste d'atavisme et de compromis, qu'il se jette dans les bras de la France, qu'il l'appelle à sauver la République, là est son salut et le nôtre. Deux lignes, deux mots de lui et la coalition monarchiste n'existe plus. Qu'il déclare prendre en main la dissolution et tout sera dit.

Voilà où nous allons; il en est temps encore, M. Thiers peut faire volte-face, mais il se hâte; la conspiration marche et d'un jour à l'autre elle peut se traduire en faits et ensanglanter la France. Qu'il se hâte, qu'il laisse la commission des Trente s'agiter, qu'il abandonne sa politique funeste d'atavisme et de compromis, qu'il se jette dans les bras de la France, qu'il l'appelle à sauver la République, là est son salut et le nôtre. Deux lignes, deux mots de lui et la coalition monarchiste n'existe plus. Qu'il déclare prendre en main la dissolution et tout sera dit.

narchique, l'exploitation par l'Etat on aurait les trains rapides. En France nous ne pouvons rien, il paraît, contre les compagnies qui exploitent avec notre argent notre propre-voie. L'empire était gaspilleur, pillard, mais, dans certains cas du moins, il faisait sentir ses griffes et montrait ses crocs.

Le reste de la discussion ne mérite pas d'être mentionné.

L'examen des recettes ne paraît guère être jusqu'à présent qu'un pâle reflet de débats relatifs aux impôts nouveaux. L'Assemblée vote au pas de charge et soupire après les vacances qu'elle s'est votée à elle-même. Les recettes seront votées encore plus lestement que les dépenses (1).

ACHILLE MERCIER.

(1) Elles l'ont été. (N. d. l. R.)

LES BONS APOTRES

Un journal de notre ville, qui, moitié par tempérament, moitié par calcul, s'est fait une spécialité de n'émettre que des moyennes d'opinion et des moitiés d'idées, affectait hier de se poser en conciliateur entre les républicains et les cléricaux. Il veut bien trouver quelque exagération dans le scrupule qui a fait rayer M. Charles Robin de la liste du jury; mais comme il ne lui est pas possible d'oublier son rôle d'équilibriste et de juste milieu, il s'efforce de se faire pardonner la liberté grande qu'il prend à l'égard de messieurs les cléricaux en rappelant les services qu'il leur a rendus en injurant les radicaux à propos des écoles congréganistes.

Nous ignorons ce qu'en pensera le clergé; pour nous, nous ne pouvons que repousser l'assimilation ridicule, pour les besoins de sa cause, ce journal s'efforce d'établir entre les radicaux et les fanatiques. Quoi qu'en dise le journal des neutres, les radicaux n'ont jamais songé à persécuter les congréganistes ni à les priver d'aucun droit. Les congréganistes avaient sous l'empire consenti à se faire les complaisants d'un pouvoir arbitraire; ils s'étaient tout au moins laissés imposer à une population qu'ils savaient hostile à leurs principes et à leur enseignement. Abusant de cette complicité avec les préfets impériaux, ils se sont, sans vergogne, fait payer par les habitants de la commune pour donner à leurs enfants une instruction contre laquelle la majorité des familles protestait. Il était tout naturel que la ville de Lyon, rentrée en possession d'elle-même et délivrée de l'arbitraire préfectoral par la révolution du Quatre Septembre, s'empressât de reprendre sa liberté à l'égard des congréganistes, et eux-mêmes l'ont si bien compris, que la plupart, au Quatre Septembre, sont partis sans même attendre qu'on leur ait donné congé. C'était et pour eux et pour la ville la conséquence logique de la chute de l'empire, qui seul les maintenait contre le gré de la population.

tentée de déclarer qu'à l'avenir elle s'abstiendrait de subventionner un enseignement réprouvé par la majorité des habitants, surtout de ceux dont les enfants fréquentent les écoles municipales; elle a repris les locaux qui lui appartenaient, pour y installer des instituteurs acceptés par l'opinion publique. Et la preuve que cette opinion repoussait l'enseignement congréganiste, c'est que les habitants, deux fois consultés depuis 1870 ont deux fois choisi pour conseillers municipaux des hommes notoirement dévoués à l'enseignement laïque.

Quant aux congréganistes, si on les a privés de la subvention municipale, on n'a pas touché à leur droit d'instituteurs libres. On les a laissés ouvrir des écoles, sans même exiger d'eux les formalités légales. En quoi donc ont-ils été persécutés? Ah! nous le savons bien, il suffit que le clergé ne soit pas le maître, pour qu'il crie au martyre! Il est tellement habitué à dominer, à ployer toutes les têtes et tous les droits sous ses pieds, que la moindre résistance l'exaspère. Jamais il ne pardonnera aux radicaux d'avoir défendu contre lui les droits de la cité.

Mais est-ce bien une raison pour qu'un journal qui se pique d'impartialité et de modération établisse une parité quelconque entre cette revendication du droit incontestable des citoyens et cette absurde et odieuse mise hors la loi que l'intolérance de quatre imbéciles vient de faire subir à un citoyen qui chaque jour donne la preuve de la capacité la moins contestable? Parce que quatre idiots se sont cru le droit de faire de leur propre intelligence la mesure de toutes les intelligences, et de déclarer incapable d'être juré un savant dont le nom est européen, et cela uniquement parce que les doctrines de ce savant dépassent leur compréhension, il faut, pour que vous osiez ne pas les approuver, il faut que vous fassiez retomber sur les radicaux la meilleure part de vos reproches! Vous craigniez de réprouver leur intolérance, si vous ne leur offriez la consolation de nous déclarer encore plus intolérants qu'eux. Le procédé, avouez-le, est plus comode qu'honnête.

Mais ces quatre fanatiques, qui ont déclaré M. Robin indigne de prendre place sur la liste des jurés, qu'ils se croient, eux, parfaitement dignes de dresser, qui de leur autorité privée ont infligé à un membre de l'Institut une féttrissure que la loi réserve aux banqueroutiers et aux escrocs, notez bien que nous ne leur contestons nullement le droit d'être des imbéciles. Nous serions désolés qu'on les persécutât pour cela. Quoi que vous pensiez des radicaux, il n'y a pas un radical digne de ce nom, qui ne soit prêt à proclamer que, s'ils sont bêtes, on ne saurait leur en vouloir, et que la faute en est tout entière à la nature, et sans doute aussi à leur éducation.

Mais ce n'est pas une raison pour que nous hésitions à constater qu'ils sont bêtes, et nous ne croyons pas être des persécutés pour cela. Nous pensons même que tous les imbéciles sont plus ou moins malfaisants à leur heure, par cela même qu'eux.

tant imbeciles, ils ne peuvent se faire une idée juste des devoirs sociaux. En conséquence, nous nous en garons le plus possible; nous ne nous gênons même pas pour exprimer nos sentiments à leur égard, tels que nous les ressentons, c'est-à-dire énièrement.

Direz-vous que nous sommes des persécutés, parce que nous ne nous livrons pas à eux, parce que nous nous protégeons contre les conséquences de leur sottise, et que nous mettons nos concitoyens en garde contre les entreprises de leur audace? Nous ne croyons faire en cela que notre devoir et nous invoquons le droit de légitime défense.

Le clergé et la monarchie veulent s'emparer de la société moderne par le dévorer. Nous sommes convaincu que leur triomphe serait la ruine de la civilisation et nous rejeterait en pleine barbarie. Nous emploierons, pour détourner ce danger tout ce que nous avons de force. Quant à ceux qui croient qu'il vaut mieux, sous prétexte de modération, leur tendre la main, les aider à combattre les républicains, et à s'introduire dans la place, libre à eux, mais que du moins ils ne se donnent pas pour républicains.

LA CONCILIATION

L'Union s'indigne « de l'audace des officieux » prétendant « que l'accord est conclu entre la commission des Trente et M. Thiers », et elle attribue cette tactique à un mot d'ordre venu de la présidence.

La situation agricole s'est peu modifiée depuis la semaine dernière. Le temps est toujours peu propice à l'exécution des travaux des champs, qui sont considérablement retardés.

quelque peu inquiet de la situation des places allemandes et italiennes. L'emprunt nouveau se tient à 86 92 1/2, l'ancien à 84 55 après 84 65. La rente 3 0/0 cote 53 37 1/2.

LA HOUILLE

(Le long intervalle qui a existé entre la publication du second article sur la houille et celui-ci, est dû à une absence prolongée de l'auteur de ces articles.)

Nous avons établi sans réfutation possible que les lois de 1791, 1810 et 1838 sur les mines de houille, avaient pour but de garantir les intérêts de l'industrie et des consommateurs en divisant le bassin houillier de la Loire en 72 concessions.

Les compagnies de houille livrent les huit dixièmes du produit de leur exploitation par wagons, d'abord à quelques grandes usines et à 15 ou 20 marchands de charbons privilégiés ne consommant pas la houille.

Compagnie des mines de Firminy et Roche-la-Molière. PUIIS MALAFOLIE. A ceux qui prennent par chars, le charbon sale, pierreux, valant, sans exagération, 7 à 8 fr. la tonne, est vendu, à fr. 22 »

Compagnie des mines de Beaurain PUIIS MONTMARTRE (charbon de forge) Par chars, 18 fr., ci. fr. 18 »

Compagnie des houillères de Saint-Etienne. PUIIS SAINT-LOUIS. Vente par chars, charbon de dernière qualité. fr. 20 »

Nous arrêtons aujourd'hui ces trois compagnies nos chiffres comparatifs de vente; plus tard nous donnerons ceux des autres compagnies.

Je commence à croire que tu as mérité ta baronnie. Oui ! tu es le plus authentique et le plus incontestable des barons. Guignes de Champvans lui-même jouit d'une noblesse moins véridique. Que dis-je, ô Chaurand ? Tu participes à l'infailibilité de celui qui t'a bombardé baron.

TRISTAN.

CORRESPONDANCE COMMERCIALE

Marseille, le 21 décembre. Les affaires en blés ont été très-restrictes pendant la semaine que nous venons de traverser. Les prix ont subi une baisse d'environ 1 50 à 2 0/0.

Encore une jeune fille perdue ou tout au moins égarée. Elle n'est cependant pas dans l'âge où l'on peut se perdre. Louise V. a 24 ans. Elle a quitté le domicile de ses parents en laissant un billet ainsi conçu : « Mon père, ma mère, quand vous verrez ce billet, je ne serai plus. »

Sur la demande du nommé Lignesch, demeurant côte des Carmélites, 10, Marie-Alice Arnaud, femme Lignesch, 35 ans, et Joseph-Benoit Bremer, 35 ans, ont été arrêtés.

Le mari n'a pas suivi le conseil de M. Dumas, il s'est borné à dire : Arrêtez ! M. Messonnier, négociant, rue de l'Épée, a été victime d'un vol de 80 kilogrammes d'huile d'olive surfine et 10 kilogrammes d'huile épurée.

Deux ressorts de voitures, une lanterne, une grelotière, cinq linges, quelques mètres de toile vernie, tel est l'inventaire des objets dont M. Ducros Benart, carrossier, rue du Bourbonnais, 104, a constaté la disparition.

Maurice Benoit et Clément Marius donnent à espérer si, en grandissant, la qualité qui les distingue se développe. L'un a huit ans et l'autre neuf ans, mais « aux âmes bien nées... »

La malheureuse femme infirme qui fut renversée samedi par la voiture d'un fermier de Besseny et qui, après avoir reçu les premiers soins dans une pharmacie voisine, fut transportée à l'Hôtel-Dieu, est dans un état beaucoup plus grave qu'on ne pensait. Cependant, sa vie n'est pas en danger.

Nous avons eu le courage d'assister, au théâtre des Nouveautés, à une représentation de l'opérette Héloïse et Abeillard, musique de M. Litolff.

place à part loin de ces affreux matérialistes avec lesquels il serait d'un déplorable mauvais goût d'être confondus. M. Taine prouve que son assertion n'est nullement contradictoire aux plus saines doctrines spiritualistes.

Méditons encore ceci : « Les spiritualistes considèrent les causes ou forces comme des êtres distincts autres que les corps et les qualités sensibles, semblables à la force intérieure que nous appelons en nous volonté, tellement qu'en dessous du monde étendu, palpable et visible, il y a un monde invisible, intangible, incorporel qui produit l'autre et le soutient... »

Quel souffle de fête et d'allégresse passe donc sur la France ? Les ennemis se réconcilient, le genre embrasse sa belle-mère, le créancier son débiteur, le locataire sa concubine. La Bourse se hausse sur la pointe des pieds.

Le mari était sorti irrité, grincheux, hargneux comme un requièsitoire de Raoul-commission-mixte. Il revient aussi drôle qu'un discours de Lorgeril. « Mon ami, lui dit sa femme doucement étonnée, je ne te reconnais plus. As-tu réussi à vendre tes obligations mexicaines ? »

La venue du Messie a causé moins de douce émotion que cette sortie de l'Assemblée. On pourra désormais manger en famille le potage patriarcal sans avoir à s'écrier à chaque instant : Encore une interpellation dans la souprière ! Quo' de respectables bourgeois ont noué ce soir-là avec satisfaction leur madras sur leur tête, et ont dit noblement à leur épouse : « Athénaïs, reposez en paix ! »

Cette mesure faite la tranquillité des parents et la joie des enfants. Les femmes de nos députés ne seront peut-être pas satisfaites ; mais M. Thiers est plus joyeux qu'un maître d'école lorsque s'ouvre la porte des vacances.

C'est que les turbulents écumeurs de M. Thiers avaient fini par le déborder complètement. Ils le poursuivaient sans cesse de leurs assourdissantes clameurs. Ils lui faisaient niche sur niche. Le pauvre magister était devenu la proie et le jouet des caneres de la droite. Tantôt ils plantaient sur sa chaise l'aiguille d'un amendement. Tantôt ils attachaient au bas de sa redingote, en guise de queue de papier, la responsabilité ministérielle.

Quel dieu nous a fait ce bonheur ? Ce ne peut être que le dieu de Belcastel, de Bathie et de Chaurand. Voyant que les pluies commençaient à cesser, nos thérapeutes s'étaient dit : Voilà le moment de faire des neuvaines pour arrêter les inondations. Mais Dieu n'a pas compris, et il a réprimé les débordements de l'Assemblée.

O Chaurand ! ô baron ! idole de mon âme !

Merci, mon Dieu !

LOUIS ASSELINE.

On lit dans l'Union savoisienne : Une personne digne de foi nous assure que le Comité central bonapartiste de Paris exécuté en province, sous enveloppe : 1° un por-

son grand dictionnaire de la langue française. Je me rappelle, quand la première livraison parut chez Macheite, avec qu'elle incertitude fut accueillie la promesse que l'impression serait terminée à terme, que le manuscrit écrit terminait et qu'aucun événement ne pouvait empêcher l'impression totale.

On sait quel but s'est proposé M. Littré : il a voulu faire à la fois un dictionnaire de la langue française et un dictionnaire de l'usage. Pour arriver, voici comment il procède : il prend l'ordre alphabétique de chaque mot et le prend dans son état actuel. Et qu'on ne croie pas que ce soit facile : l'état civil de beaucoup de nos mots et leur position sont d'une grande complexité et il faut beaucoup de sagacité pour les établir et se reconnaître au milieu de ces usages arbitraires et des difficultés de l'orthographe. Ce terrain déblayé, M. Littré établit la signification des mots ; il en donne la définition, il en classe les divers acceptations dans un ordre logique, et cette classification est appuyée de nombreux exemples.

Grâce à cette méthode, on lit le dictionnaire de M. Littré. On le lit par récréation, quand on n'a pas la nécessité pratique de consulter. Est-il beaucoup de dictionnaires dont on pourrait en dire autant ? On s'adresse à cette vie du mot, vie quelquefois très-agitée et pleine de phases orageuses.

On ne peut pas dire qu'on peut lire ce grand dictionnaire de la langue française et que cette histoire naturelle et cette géographie de milliers de mots offrent un intérêt philosophique et moral égal à l'intérêt étymologique et grammatical ? Ces deux énormes volumes vont donc prendre place dans toutes les bibliothèques ; l'Académie française peut s'en reposer : un homme a accompli ce que la langue française a besoin de.

On ne peut pas dire qu'on peut lire ce grand dictionnaire de la langue française et que cette histoire naturelle et cette géographie de milliers de mots offrent un intérêt philosophique et moral égal à l'intérêt étymologique et grammatical ? Ces deux énormes volumes vont donc prendre place dans toutes les bibliothèques ; l'Académie française peut s'en reposer : un homme a accompli ce que la langue française a besoin de.

On ne peut pas dire qu'on peut lire ce grand dictionnaire de la langue française et que cette histoire naturelle et cette géographie de milliers de mots offrent un intérêt philosophique et moral égal à l'intérêt étymologique et grammatical ? Ces deux énormes volumes vont donc prendre place dans toutes les bibliothèques ; l'Académie française peut s'en reposer : un homme a accompli ce que la langue française a besoin de.

On ne peut pas dire qu'on peut lire ce grand dictionnaire de la langue française et que cette histoire naturelle et cette géographie de milliers de mots offrent un intérêt philosophique et moral égal à l'intérêt étymologique et grammatical ? Ces deux énormes volumes vont donc prendre place dans toutes les bibliothèques ; l'Académie française peut s'en reposer : un homme a accompli ce que la langue française a besoin de.

trait-carte de l'ex-empereur; 2° une lettre sans signature et que le destinataire est prié de brûler. Il est dit dans cette lettre que l'empereur est prêt de revenir, que l'on compte sur l'armée et qu'une personne influente suffirait dans chaque commune pour assurer le succès de l'appel au peuple.

UN ASSASSINAT A LA MAISON CENTRALE DE RIOM. — Hier, dans un des ateliers de soierie de la maison centrale, le détenu Bonnaeu (Eugène), passant près de son co-détenu Benoit, le saisit à la poitrine et le frappa de plusieurs coups de tranchet. Le gardien Brun, aidé de quelques prisonniers, se précipita aussitôt sur Bonnaeu et chercha à le désarmer; mais celui-ci, semblant excité par une haine épouvantable, frappait toujours sa victime de l'arme qu'il avait entre les mains. Benoit tomba baigné dans son sang, en criant: « Envolez-vous ce tranchet! ». Au bout de quelques instants de lutte, Bonnaeu se trouvait désarmé. Depuis ce moment, il a gardé une attitude impassible.

Quant à Benoit, il fut immédiatement transporté à l'infirmerie, où, malgré les soins qui lui furent prodigués, il ne tarda pas à expirer. Interrogé sur les motifs qui l'avaient poussé à cet acte de barbarie, Bonnaeu a répondu qu'il avait juré de se venger de son co-détenu qui depuis longtemps l'insultait sans cesse. Il ajouta qu'il se regrettrait nullement son crime et qu'il ne plaigrait point le sort de sa victime. Questionné, de plus, sur la façon dont il s'était procuré un tranchet, il a prétendu que c'était un de ses co-détenus, sorti depuis peu de la maison centrale, qui lui avait remis, mais qu'il ne se rappelait plus son nom.

Quelques instants avant la scène, il aurait été chercher cette arme dans les communs où il l'avait cachée. Bonnaeu est né à Lyon. Agé de 29 ans, il subsistait à la maison centrale de Riom depuis quatre ans une peine de dix années de réclusion prononcée contre lui pour vol qualifié par la cour d'assises de l'Ain. Déjà il avait été condamné cinq fois pour vols et vagabondage. Benoit allait être libéré dans trois jours.

C'était un garçon doux, d'un caractère ouvert et enjoué, tandis que Bonnaeu avait la nature la plus dissimulée et la plus méchante. Depuis dix-huit mois datait sa haine contre son co-détenu qui se manifestait par des querelles assez fréquentes.

Quelques prisonniers, interrogés sur les motifs de cette animosité, prétendent qu'elle naquit à la suite de relations intimes qui se brisèrent tout à coup pour donner naissance à la haine que Bonnaeu portait à Benoit.

(Moniteur du Puy-de-Dôme.)

Une scène sauvage a eu lieu, hier, à l'audience du tribunal correctionnel, 9^e chambre, présidé par M. Jolly.

Louis-Auguste Vaugeois, garçon de dix-huit ans, un de ces rôdeurs qui s'intitulent journaliers et journalièrement ne font rien, est traduit devant le tribunal, sous la prévention de vagabondage. Il ne se défend pas; il avoue qu'il est sans profession, que depuis quatre mois qu'il a quitté son père, maître ferronnier à Vincennes, il a fait des corvées à droite et à gauche, et que, depuis une quinzaine de jours, à bout de ressources, il couchait dans des bateaux de charbon.

Sur l'interpellation de M. le président, qui lui demande si son père consentirait à le réclamer, il répond:

« Je pense que oui; le v'là là-bas, dans un coin, vous pouvez lui parler. »

M. le président. — Votre fils n'a que dix-huit ans; il a été arrêté deux fois, mais n'a jamais été condamné; le délit de vagabondage pour un mineur tombe devant la réclamation du père; venez-vous réclamer votre fils?

Le père. — Ça ne servirait à rien; demain ce serait à recommencer. C'est un sujet qui n'a jamais voulu rien faire; jamais il n'a voulu aller à l'école ni en apprentissage; il ne se plait qu'à courir et s'amuser avec des bandits comme lui; un régiment de sergents de ville ne pourrait pas le retenir; il m'a cassé les bras, il m'a usé jusqu'à la corde; je désespère d'en jamais rien faire de bon.

Sur cette déclaration, le tribunal, après en avoir délibéré, condamne Vaugeois à six mois de prison et cinq ans de surveillance.

En entendant cette condamnation, le prévenu se lève furieux, cherche à se précipiter sur son père, resté debout à la barre, et, ne pouvant arriver jusqu'à lui, lance sa casquette au visage de l'appelant *salé père*. Alors, ne se possédant plus, il tourne sa fureur contre le garde qui le retient, le frappe des pieds et des poings; d'autres gardes interviennent et peuvent enfin se rendre maîtres du condamné, qu'ils se hâtent d'entraîner hors de l'audience.

On lit encore dans le même journal:

Dans la nuit de dimanche à lundi, un tremblement de terre a éveillé en sursaut les habitants de notre ville. Un bruit sourd l'a précédé. Les murs des maisons ont oscillé, les carreaux vibré, les verres tinté, quelques meubles changés de place.

A qui sont dues ces violentes secousses, si fréquentes dans le delta formé par le Rhône, les Alpes et la mer? D'après les uns, à la force irrésistible d'expansion des corps fluides passant à l'état de vapeur au contact des matières ignées du centre de la terre; d'après d'autres, et particulièrement quelques savants allemands, à l'affaissement des diverses couches de la terre par suite du refroidissement continu de notre planète.

THÉÂTRES

Aujourd'hui Lundi 23 décembre 1872

Grand-Théâtre

Héroïse et Abelard, opéra-comique-bouffe en 3 actes.

Les Fiancés villageois, ballet.

Première fraîcheur.

On commencera à 7 h. 1/2

Théâtre du Gymnase (quai St-Antoine)

8^e représentation de

Tout Lyon la verra et la bantienne aussi, grande revue locale en 3 actes, un prologue et 10 tableaux.

Le Musée d'Anatole, vaudeville en 1 acte.

On commencera à 7 h. 1/2

AGENCE FINANCIÈRE DU GOUVERNEMENT DE HONDURAS

ÉMISSION DE RENTE 10 0/0

remboursable au pair en 17 ans divisée en Titres de 20, 100, 500, 1,000, 2,500, 5,000, 10,000 fr. de Rente

PRIX D'ÉMISSION

70 francs pour chaque 100 francs de Rente payables: le 15 février 1873, 15 fr. le 15 avril 1873, 15 fr. le 15 juin 1873, 20 fr.

Avec faculté de payer la totalité au moment de la souscription, sous escompte de 3/0/0, soit une bonification de 1 franc, ce qui réduit le prix net à 69 francs.

GARANTIES

A. Les revenus généraux disponibles sur l'Etat. B. Une affectation spéciale de terrains situés le long du chemin de fer inter-océanique en construction, dont la première section est déjà en exploitation.

Les terrains, qui seront enregistrés aux noms des fidéicommissaires à Londres, nommés spécialement par le Gouvernement, seront aliénés par ceux-ci, par hypothèque de 90 ans, pour rembourser, s'il y a lieu, par anticipation, les titres du présent emprunt.

Le Gouvernement de Honduras s'oblige, pour favoriser l'immigration, à ne pas augmenter le prix des terrains au-delà de 50 piastres (250 francs) la manzana (3/4 d'hectare), ce qui est le prix minimum actuel. L'affectation actuelle étant de 2 hectares par chaque 10 francs de rente, la garantie est absolue.

Les garanties ci-dessus sont spécialement exprimées dans le *General Bond* déposé par le Gouvernement de Honduras, à la Banque d'Angleterre.

Les produits du présent emprunt, après avoir pourvu à la prompte terminaison du chemin de fer, à des achats de matériel et de machines et à des travaux publics, seront appliqués aux services financiers extérieurs du gouvernement de Honduras.

PRODUITS — AMORTISSEMENT

Les intérêts seront payés semestriellement à Paris, à Londres, à Anvers, à Genève, etc.

Le premier coupon sera payé le 1^{er} juillet 1873.

L'amortissement aura lieu en 17 ans par tirages semestriels et annuels égaux. Le premier tirage se fera le 1^{er} janvier 1874.

A mesure des aliénations de terrains par les commissaires, des remboursements plus considérables seront faits par anticipation.

La cote, à la Bourse de Paris, sera demandée aussitôt l'émission terminée.

Conformément à la loi du 25 mai 1872, déclaration de la présente émission a été faite le 11 courant, au bureau de l'enregistrement et du timbre de la Seine, sous le n° 790 bis du registre du visa pour timbre des titres de rentes et autres effets publics des gouvernements étrangers. En conséquence, les titres émis en France seront délivrés munis du timbre français.

Paris, le 15 décembre 1872.

BEDFORD PIM,

Commissaire spécial du gouvernement de Honduras.

La souscription sera ouverte:

Les Jours 26, Vendredi 27, Samedi 28, Dimanche 29, de 9 heures du matin à 5 heures du soir.

(Les souscriptions des départements seront encore reçues le Lundi 30.)

A l'Agence financière du gouvernement de Honduras, 42, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris.

Des souscriptions seront ouvertes en Angleterre et en Italie.

N. B. — Les souscriptions par lettres closes devront être adressées à:

Monsieur l'AGENT FINANCIER du Gouvernement de Honduras, 42, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris.

Les versements peuvent s'opérer en espèces, en billets de banque, mandats.

On recevra également tous coupons de titres échéant en janvier.

ÉTRENNES 1873 DUC

LYON, rue de Lyon, 49 MARSEILLE, rue Noailles, 3

Grandes et riches Nouveautés en marqueriques de Paris et d'Autriche; Cristaux, Ecaillé.

FABRIQUE DE PIPES ÉCUME

Samedi 21 Décembre OUVERTURE

GRAND CAFÉ-RESTAURANT DU LUXEMBOURG

Place Morand, 1^{er} et 2^{es} quai de l'Est, 13 ANCIEN EMPLACEMENT DU CAFÉ DE PARIS

Comestibles et Consommations de premier choix

RETRAITE POUR UN VIGNERON

ON DEMANDE un vigneron marié, ayant quelques avances, pour cultiver à compte à demi un hectare de vignes, dans une excellente position, près de Lyon. S'adresser au concierge, 9, quai Tilsitt.

ANNONCES LÉGALES, JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

AVIS

Par décret du 28 décembre 1870, provisoirement et jusqu'à ce qu'il en ait été autrement décidé, les annonces judiciaires et légales pourront être insérées, au choix des parties, dans l'un des journaux publiés dans le département. Néanmoins, toutes les annonces judiciaires relatives à la même procédure seront insérées dans le même journal.

Etude de M^e TRILLAT, avoué à Lyon, 2, place du Change.

D'une ordonnance de référé rendue par M. le président du tribunal civil de Lyon.

Il appert: Que M^e TRILLAT, avoué, a été nommé séquestre à l'effet de répartir entre tous les créanciers du sieur TIGNAT, secrétaire du commissaire de police, à Lyon, qui Jayr, 68, les sommes dont il est dépositaire.

Déclarant à ceux des créanciers qui n'auraient pas produit entre les mains dudit séquestre, dans le délai de dix jours à dater de la présente insertion, qu'ils seront forcés et déchus de tout droit à cette répartition.

Pour extrait: (339) Signé: A. TRILLAT.

AVIS AU COMMERCE

A L'INDUSTRIE

Plusieurs négociants, alsaciens et lorrains, à la recherche d'industries auxquelles ils pourraient offrir un concours pécuniaire et actif, prient les maisons désireuses d'entrer en rapports d'écrire franco, 7, rue de Béarn, à Paris; à M. V. OVEN. Joindre un timbre-poste pour la réponse. S'y adresser aussi pour tous renseignements sur le commerce de Paris. (129)

BRULURES

Médaille d'argent à l'Exposition de Havre SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE D'ÉLÉROEF 10 novembre 1872

MÉDAILLE D'ARGENT

Les méres de famille, les chefs d'ateliers, d'usines, forges, entrepreneurs de chemins de fer, etc., doivent être pourvus de

L'HUILE JOSEPH

Spécifique contre les BRULURES. — Son emploi calme instantanément et assure une guérison rapide (Attestations nombreuses). Dépôt dans les pharmacies. ENTREPOT A PARIS, Pharmacie normale, rue Drouot, 15. Gueudet, pharmacien.

EXPOSITION DE LYON

Mention honorable

CHRONIQUE INTÉRESSANTE

SUR LES MALADIES DE POITRINE

Lorsqu'on examine les causes qui produisent la mort dans les villes et dans les hôpitaux, on est réellement effrayé de constater que 70 pour cent des décès sont le fait des affections de poitrine (phthisie tuberculeuse, catarrhe pulmonaire et bronchite chronique). La fréquence des maladies de poitrine est, sans contredit, la cause principale de notre déchéance physique, constatée par toutes les statistiques. Les poumons, qui servent à la respiration de tous les êtres vivants sur terre, sont des organes d'une structure spongieuse, mous, flexibles, compressibles et dilatables, qui remplissent exactement, chez l'homme, les deux cavités thoraciques, et ne sont séparés l'un de l'autre que par le médiastin et le cœur. Les fonctions des poumons sont continues, et c'est pour cela que toutes les affections des poumons sont graves, car il faut guérir ces organes délicats, sans songer à les faire reposer.

Les causes qui procurent l'affection grave des poumons sont si nombreuses qu'il n'est pas extraordinaire que ces maladies soient si communes; ainsi, les refroidissements successifs mal soignés, les rhumes négligés, les fluxions de poitrine, le séjour dans les endroits froids et humides, ou dans une atmosphère chargée de poussière minérale ou végétale, les gaz délétères comme le chlore dans les blanchisseries, l'acide carbonique dans les ateliers de repasseuses, et le gaz ammoniacal chez les vidangeurs, les excès de travail, le défaut d'exercice, l'abus du chant, des instruments à vent, des plaisirs et du tabac à fumer; la syphilis mal soignée, l'anémie, la chlorose, les jeunes prolongés, les peines morales vives, et les maladies longues, finissent toujours par amener l'épuisement et la phthisie pulmonaire.

La guérison des maladies de poitrine est-elle possible? oui! toujours!

GUÉRISON radicale, et en

peu de jours, des Maladies récentes et anciennes, par les Capsules Quet.

Traitement facile à suivre en secret, même en voyage. Injection Quet, hygiène, préservation, d'un effet assuré, dans les cas chroniques qui auraient résisté à tout autre remède.

S'adresser à Lyon, à la pharmacie de Ph. QUET, rue de la Préfecture, 5. (86)

LE CHOCOLAT MENIER

SE VEND PARTOUT ON ÉVITERA Les Contrefaçons EN EXIGEANT le véritable nom

non! La guérison n'est possible que par la cicatrisation des plaies et jusqu'au commencement de la troisième période; passé cela, les poumons sont tellement désorganisés que la guérison n'est plus possible.

Ainsi, la guérison de la bronchite chronique, du catarrhe pulmonaire, de la phthisie tuberculeuse et de l'épuisement précurseur est sûre (lorsque les poumons ne sont pas tout à fait désorganisés), et par l'emploi de la *Farine mexicaine*, suivant le système du docteur Benito del Rio. Par l'usage de la *Farine mexicaine*, on obtient une prompte cicatrisation des plaies des poumons, et des malades, arrivés à un état désespéré, ont été guéris par un traitement de deux à trois mois. Ce sont par milliers, que les malades guéris peuvent confirmer les merveilleux effets produits par cet aliment fortifiant, digestif, hygiénique et agréable au goût.

Simplex Extraits de milliers de Guérisons:

Janvier 1872. Labastide-Murat.

Monsieur Barlerin, veuillez m'envoyer en gare à Grannat, 12 kilos de Farine mexicaine. Obligé de quitter le pays pendant la guerre, je n'ai pu faire tout le bien que je m'étais proposé par l'emploi de votre excellente farine, au moyen de laquelle j'ai redonné la vie à quatre personnes que les médecins avaient abandonnées et qu'ils considéraient comme perdues. J'ai soulagé un grand nombre d'autres personnes qui seraient certainement dans le même cas. Me voilà à l'œuvre de nouveau et décidé, plus que jamais, à propager le mérite de cette heureuse découverte.

Janvier 1872, Saint-Christophe-en-Brionnais.

Monsieur Barlerin, j'ai été guéri d'une bronchite en 1869, et qui avait résisté à tous les traitements, j'ai besoin à nouveau de la Farine mexicaine pour un rhume. Je vous autorise à faire l'usage que vous voudrez de ma déclaration.

Cure de Thienville.

Monsieur Barlerin, vous êtes autorisé à faire connaître que mademoiselle Marie Nicole, de ma commune, a été guérie par le traitement du docteur Benito del Rio.

Mars, 1872. Vicq (Haute-Marne).

Monsieur, je me trouve très-bien de la Farine Mexicaine.

JUSTIN MOUTIL

Janvier, 1872. Liancourt (Oise).

Monsieur, je me trouve très-bien de la Farine Mexicaine, mes forces reviennent et je renais à la vie.

MARIE LECOMTE.

Pensionnat du Grand-Sacconnet, près Genève. Mars, 1872.

Monsieur Barlerin,

Continuant de constater les bons effets de la Farine Mexicaine, je tiens à ne pas me trouver au dépourvu, veuillez m'en expédier à nouveau.

MARIE FANQUEUX

Cure de Prémont, Janvier, 1872.

Monsieur Barlerin, ma poitrine, un moment menacée, se trouve à merveille de la Farine Mexicaine et du Café hygiénique, veuillez me faire un nouvel envoi.

Liancourt (Oise) Janvier 1872.

Monsieur Barlerin, je dois la vie à la Farine Mexicaine que j'ai employée pour une affection grave de poitrine, aussi je regarde comme un devoir de faire connaître votre traitement.

PELLÉ, cordonnier.

La Farine Mexicaine se vend en boîtes cylindriques vertes,

en carton, portant sur le fond la signature Doctor Benito del Rio, et du propagateur-dépositaire général R. Barlerin.

Boîtes de 20 potages, 2 fr. 25 c.; de 40, 4 fr.; de 80, 7 fr.; boîtes de 20 potages, franco par la poste, 2 fr. 75 c.

N. B. — Avec chaque boîte il est remis gratis la brochure: *La Vérité sur les Maladies de poitrine* (ouvrage recommandé à l'attention des malades).

La Farine Mexicaine et le Café hygiénique Barlerin se trouvent à Lyon, chez MM. FARLEY, pharm., 114, quai Pierre-Sce; ARMANDY, pharm., cours de Brosses (Guillotière); J. DENAUD et Cie, pharm.-drog., rue de la Charité, 32; ROUSSET et BADIOU, rue de Lyon, 77; DUFFIER, rue Saint-Dominique, 12; MERLIN, place des Cordeliers, 3; VILLIUME, ph., 46, grande rue Saint-Clair, et dans les principales pharmacies, drogueries et épiceries de Lyon et de France; MM. PÉROUD, à Givors; MALESSARD, Villefranche; FAURE, droguiste, 9, rue de la Comédie, à Saint-Etienne; M. RIGAUD, ph., à Rive-de-Gier; M. BINABION, ph.; BLANCHON, M. MOLIN, nég., Grande-Rue, et M. DUCHEZ, ph., à St-Chamond; M. MOUËT, drog., et FONT, confiseur, à Vienne (32)

PHARMACIE GRAND

38, rue Centrale, 38, LYON

DÉPOT GÉNÉRAL DES THÉ ET SIROP ANTI-ASTHMATIQUES ANGLAIS du Docteur M'KENZIE

Ces Médicaments, répandus depuis fort longtemps en Angleterre, et d'une efficacité incontestable, se recommandent particulièrement dans les cas d'Asthme, d'Oppression, de Catarrhe, de Bronchite, de Rhume intense, et dans toutes les Affections des voies respiratoires, etc., etc.

ELIXIR ANTIDIARRHÉIQUE ANTICHOLÉRIQUE ET TONI-STHÉNIQUE

Employé avec succès pour combattre la Dysenterie, la Diarrhée et toutes les affections intestinales et cholériques.

BRILLANT POLYMÉTALLIQUE

pour nettoyer les Ustensiles en cuivre, l'Argentierie, la Dorure, etc.

Se trouvent dans les principales pharmacies et maisons de droguerie françaises et étrangères.

MIXTURE BERTRAND POUR INJECTIONS

Remède supérieur, connu depuis 25 ans. — Chez l'inventeur, Pharmacie générale, place Bellecour, 21. Succursale à Paris, rue Myrrha, 63. — Le flacon: 15 fr. — Capsules au Baume de Copahu, 2, au lieu de 4 fr. (139)

DANS TOUTES LES PHARMACIES

VIOLAND de Colmar

VIOLAND (Haut-Rhin)

VIOLAND Alsace

VIOLAND actuellement

VIOLAND à Montrouge

VIOLAND

VIOLAND près Paris

VIOLAND

Dépôt à Lyon: FAIVRE, pharmacien, place des Terreaux, 9.

Vente en gros, VIOLAND, au grand Montrouge

CHEVAUX

LA MAISON BLOC ET LEVEL

Préviens les Amateurs qu'elle vient de recevoir un convoi de gros chevaux et chevaux traitants

Écuries avenue de Saxe 267

LES PLUS RICHES ÉTRENNES

UNE MACHINE A COUDRE

de la Maison MOLLIÈRE, 61, rue de Lyon

Emile Doué, GENDRE ET SUCCESSION

La célèbre Machine la *vraie Silencieuse* est recommandée aux familles, aux lingères et aux confecteurs.

Machines à navette allant à la main et au pied, 125 fr.

Machines de familles avec boîtes de luxe en thuya, palissandre, érable blanc et gris, bois de rose, etc., à 60 fr.

COMPTOIR DE LYON

Ci-devant quai de l'Hôpital, 6

M. PHILIBERT prévient le public qu'il vient de transférer son établissement rue CENTRALE 32, entre le passage de la rue RUFIN 9, près la rue Mercière. (268)

LE MONITEUR DES FONDS PUBLICS

est envoyé gratis, pendant deux mois, sur demande au directeur, 16, rue du Quatre-Septembre. PARIS

LE PROGRÈS INTELLECTUEL DANS L'HUMANITÉ

Par M. Eugène VÉRON Un Volume in-8. de 500 pages PRIX: 5 FRANCS

Chez Armand LECHVALIER, éditeur, rue Richelieu, 61

BOURSE DE LYON — Lundi 23 Décembre (de 11 heures à midi 1/2).

Table with columns: FONDS D'ÉTAT français, COMPTANT, LIQUIDATION du 31 décembre, LIQUIDATION du 31 janvier, OBLIGATIONS, Cours du jour. Includes various bond and stock listings.

SIROP DE TAMARIN. Formule du docteur DE BRUC. Une à deux cuillerées dans 1/2 verre d'eau comme laxatif, trois à quatre cuillerées comme purgatif. LE FLACON: 2 FRANCS. PASTILLES DE TAMARIN. Digestives et Laxatives. Pour valner la constipation, six à huit avant le repas. LA BOITE: 1 F. 50.

VIN DE QUINA JAUNE (Dose) AU CASAO ET A L'ÉCORCE D'ORANGE AMÈRE — PRÉPARÉ AU VIN D'ESPAGNE NATUREL Par PONCET, Pharmacien. RECOMMANDÉ PAR LE CORPS MÉDICAL. Comme le plus süssant: TONIQUE, NUTRITIF, APÉRITIF, STOMACHIQUE RECONSTITUANT. 4 Fr. le Flacon. — 6 Flacons, 20 Fr. Dépôt: Pharmacie PONCET, cours Morand, 19, LYON.

Pu par nous, maître du deuxième arrondissement de Lyon, pour la légalisation de la signature ci-contre Lyon.